

COP22: ECONOMIE



Transition énergétique

Les assureurs applaudissent

• **Les coûts des catastrophes naturelles sont une menace pour le secteur**

• **Innovation, investissements verts... le nouveau credo**

LE métier des compagnies d'assurances est de gérer les risques, mais certaines catastrophes de type Katrina, les inondations et l'ampleur des dégâts qu'elles causent sont imprévisibles et coûteux pour les assureurs et les réassureurs mondiaux. «Notre industrie est certainement la plus concernée et la plus impactée par le réchauffement climatique et l'ensemble des risques catastrophiques», a admis Mohamed Hassan Bensalah, président de la Fédération marocaine des sociétés d'assurances et de réassurance (FMSAR) devant des responsables publics et des patrons d'institutions financières invités à débattre sur les défis et

enjeux des changements climatiques pour l'industrie des assurances.

Le Maroc a connu plusieurs catastrophes naturelles ces dernières années (tremblement de terre d'Agadir et d'Al Hoceïma, inondations) qui ont coûté la vie à de nombreuses personnes. Les dommages se chiffrent à plusieurs milliards de DH. D'après une étude de la Banque mondiale, il y aurait 67% de chance qu'une catastrophe naturelle entraîne des pertes pouvant atteindre 25 milliards de DH les trente prochaines années. Pour les assureurs, il est plus difficile d'identifier et d'évaluer les risques. «Le risque est bien présent, mais la profondeur statistique n'est pas suffisante pour permettre de construire des tarifs adéquats», relève

enjeux des changements climatiques pour l'industrie des assurances.

Bensalah. Les assureurs ont donc tout intérêt à favoriser la prévention en développant des offres innovantes, mais aussi à encourager la transition énergétique et le développement d'une économie bas carbone. Le secteur financier va dévoiler sa

Il est plus difficile pour les compagnies d'identifier et d'évaluer les risques. Ils doivent en conséquence favoriser la prévention en innovant et en soutenant la transition énergétique et le développement d'une économie bas carbone

feuille de route pour soutenir le développement durable au cours des travaux de la COP22 à Marrakech. Les régulateurs Bank Al-Maghrib et l'ACAPS devraient assouplir le cadre prudentiel pour encourager les banques à financer les projets verts et les assureurs à y investir. «Ce serait de la myopie de demander une charge de capital importante pour les investissements dans les projets verts», indique Hassan Boubrik, président de l'ACAPS.

tiel pour encourager les banques à financer les projets verts et les assureurs à y investir. «Ce serait de la myopie de demander une charge de capital importante pour les investissements dans les projets verts», indique Hassan Boubrik, président de l'ACAPS.

Aujourd'hui, l'engagement des assureurs dans les projets environnementaux est peu significatif. Mais les allocations au profit de ces actifs devraient prendre du poids à l'avenir avec, en ligne de mire, la décarbonisation progressive des portefeuilles. Pour verdir quelque peu leur bilan, les opérateurs pourraient annoncer à la COP22 la mise en place d'un fonds d'investissement destiné à financer les projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique. Ce qui est sûr, les banques, elles, vont émettre leurs premières obligations vertes. BMCE Bank of Africa va mobiliser 500 millions de DH à un taux d'intérêt compris entre 3 et 3,5%, a confirmé Brahim Benjelloun-Touimi, administrateur directeur général exécutif du groupe. Ces fonds seront destinés exclusivement au financement de projets verts dont une partie a déjà été identifiée. □

F.Fa

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com